

Le 10 décembre 2007

*Aux prêtres,  
Aux agentes et aux agents de pastorale,  
Aux membres des services diocésains,  
Aux membres du Conseil presbytéral,  
Aux membres du Conseil diocésain de pastorale*

**Objet: Résultats de la consultation sur le diaconat permanent,  
décision et réflexions de l'évêque**

Chers collaborateurs,  
Chères collaboratrices,

À la fin de septembre dernier, je vous adressais une demande de consultation concernant l'instauration du diaconat permanent dans notre diocèse. Cette opération m'a permis de recueillir les points de vue et les réponses de 83% des personnes consultées. Je vous remercie très sincèrement de cette excellente participation. Et je peux témoigner du sérieux et de l'intérêt que chaque répondante ou répondant a manifesté dans cette démarche. Votre participation franche et très cordiale correspond bien à la dynamique d'une Église ouverte à la participation. Cette richesse partagée nous permet de mieux correspondre aux appels du Seigneur, à la découverte des « signes des temps » et à l'examen attentif des besoins du peuple de Dieu, ici et maintenant.

Tel que j'ai déjà eu l'occasion de le partager avec le *Conseil presbytéral*, le *Conseil diocésain de pastorale* et avec mes plus proches collaborateurs, je peux déjà vous dire que des arguments très étoffés ont été apportés aussi bien dans la ligne de l'établissement du diaconat permanent dans notre diocèse que pour justifier le maintien du *statu quo* à l'étape actuelle de la vie de notre Église. Je devais donc mesurer et approfondir chacun des aspects mentionnés pour bien prendre en compte la situation.

C'est ainsi qu'après avoir prié et longuement réfléchi à la lumière des éléments que la consultation m'a fournis, me soumettant à l'Esprit du Seigneur, j'en suis venu à la conclusion qu'il m'apparaît prudent de maintenir le *statu quo* actuel, sans doute pour les prochaines années.

Les raisons principales qui m'amènent à prendre cette décision pourraient se ramener à trois aspects complémentaires qui ressortent d'une manière nette de la consultation menée :

- 1 Le diaconat permanent est encore trop méconnu dans nos milieux, malgré l'information qui en a été faite et les témoignages entendus. Même s'il est davantage familier, certaines personnes ne voient pas bien quelle place originale ce ministère pourrait occuper dans le paysage ministériel actuel de notre Église.
- 2 Il semble aussi qu'on ne soit pas prêt présentement à considérer pour elle-même la réalité sacramentelle de ce ministère. Un des résultats de la consultation révèle qu'on préfère approfondir plutôt la richesse des équipes locales d'animation pastorale et les possibilités indéniables du sacerdoce baptismal.
- 3 En bref, comme évêque, je ne trouve pas les consensus suffisamment importants pour aller de l'avant sur cette importante question de la restauration du diaconat permanent, à cette étape de vie de notre Église diocésaine.

Quand je vous ai présenté la consultation, je m'étais engagé à respecter les divers points de vue qui seraient exprimés d'une manière objective. Je crois profondément que si l'Esprit parle dans le Magistère de l'Église, il s'exprime aussi dans le cœur des membres du peuple de Dieu. Je continue également de penser qu'il ne serait pas indiqué de placer d'éventuels candidats au diaconat dans des situations intenable où ils ne seraient pas désirés.

Ceci étant dit et évalué, je ne considère pas qu'il faille pour autant fermer définitivement le dossier. Fermer une question d'une manière définitive est toujours un événement éprouvant et difficile, même blessant pour certains, surtout quand il s'agit d'une façon de faire qui ne touche pas la doctrine de l'Église elle-même. Notre Église demeure un organisme vivant, toujours en devenir. Il pourrait alors arriver à une autre étape de notre cheminement ecclésial qu'on ressente davantage la nécessité de ce ministère pour le service de notre communauté locale. Je souhaite donc que nous gardions « ouverte » cette possibilité. Je suis à même de constater qu'il y a des secteurs importants de notre vie ecclésiale et des groupes de personnes qui ne sont pas encore rejoints par notre pratique pastorale actuelle. Il faudra aussi approfondir ce que veulent dire des « ministères de seuil » ou « de frontières » qui pourraient être les points d'attention privilégiés et de service du ministère diaconal.

Garder ainsi « la question ouverte » veut donc dire pour moi qu'on peut continuer d'en parler, d'y réfléchir, de s'informer et de se sensibiliser à la possibilité d'enrichir notre Église de ce ministère diaconal. Si je considère qu'il serait présentement prématuré d'aller de l'avant sur cette question, je sais pourtant très bien que je ne pourrai être dispensé de certaines décisions délicates à prendre éventuellement. Par exemple, s'il advient qu'un diacre déjà ordonné dans un autre diocèse vient un jour s'établir chez-nous avec sa famille, je devrai accueillir sa demande et lui confier un ministère qui corresponde à son état et à sa vocation, en tenant compte des besoins de notre Église. D'autre part, s'il arrive

que des candidats au diaconat se présentent dans le diocèse, j'accompagnerai leur discernement tout en cherchant avec eux à découvrir les moyens appropriés de répondre à l'appel du Seigneur tout en ne les conduisant pas nécessairement à l'ordination diaconale.

En terminant, je tiens à vous partager un dernier élément qui a son importance. Je considère que la consultation a atteint ses principaux objectifs. Il s'agissait de faire le point, actuellement, sur cette question du diaconat qui revient périodiquement à la surface, en divers moments de la vie de notre Église. J'avais aussi besoin de connaître plus clairement les points de vue des principaux engagés dans notre vie pastorale. Je suis donc plus en mesure de saisir cette réalité, maintenant que vous avez tous et toutes eu l'occasion de vous exprimer. Si les évaluations ne vont pas toutes dans le même sens, une majorité se dégage pourtant assez bien pour le maintien du *statu quo*. Je sais mieux également les points d'achoppement qu'il nous faudra un jour approfondir davantage, dans la ligne d'une formation continue. Plusieurs ont même signalé la pertinence de la consultation elle-même (certains la caractérisant de « première » au Québec, semble-t-il) et m'ont remercié de favoriser la large expression des points de vue sur cette question.

Je vous prie enfin d'accueillir cette décision comme une volonté de l'Esprit du Seigneur qui se fait toujours respectueux de nos démarches, tout en insufflant les directions nécessaires à nos divers parcours en Église. Il continuera, j'en suis assuré, d'accompagner le cheminement de notre Église dans l'abondance de ses dons, malgré l'absence de ce ministère particulier.

Je demeure au milieu de vous « comme celui qui sert... »,



† Dorylas Moreau  
évêque de Rouyn-Noranda